

N° 1
OCTOBRE 1996

Midad

MAGAZINE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION
SUR L'ARABE ET SA DIDACTIQUE

éditorial

Des professeurs d'arabe exercent depuis longtemps dans le second degré et, aujourd'hui encore, le système éducatif français est seul à enseigner l'arabe à des élèves non-arabophones.

Forcément originale, la pédagogie de l'arabe a sans cesse à évoluer, avec ses spécificités mais de concert avec celle des autres langues puisqu'aucun enseignement n'est clos. En outre, le système éducatif évolue lui-même rapidement. Les enseignants d'arabe doivent s'adapter à ses changements (nouveaux programmes de collège, développement de l'enseignement des langues dans le premier degré, dans les voies technologique et professionnelle...) et utiliser ce qu'il offre de mieux, en nouvelles technologies par exemple.

Jeunes, peu nombreux, les enseignants d'arabe sont animés d'une volonté forte de faire émerger leur discipline au plus haut niveau. Aussi est-il essentiel que leur soient offerts les moyens de cette ambition. Instrument de liaison entre les enseignants d'une part et entre eux et l'institution d'autre part, MIDAD veut être l'un de ces moyens.

Contribuer aux évolutions du système éducatif en proposant des outils pédagogiques diversifiés est au centre des missions du CNDP. C'est pourquoi, avec le soutien de la DLC, il s'est engagé dans la production de ce magazine qui sera adressé gratuitement à tous les professeurs d'arabe, à raison de trois numéros par an. Faites-le connaître, adressez à l'équipe de rédaction vos remarques et suggestions, MIDAD pourra ainsi jouer pleinement son rôle. ●

Bruno Halff,
Inspecteur général d'arabe

Roger-François Gauthier,
Directeur général du CNDP

en direct

Les nouveaux programmes de collège

Les programmes de sixième, « élaborés à partir des principes définis par le Nouveau contrat pour l'école et en prenant appui sur le rapport établi par le Conseil national des programmes », sont désormais publiés. Ceux du cycle central (cinquième-quatrième) seront très bientôt disponibles.

LES LANGUES VIVANTES

Les nouveaux programmes recherchent une meilleure cohérence entre les disciplines. On y trouve donc une présentation d'ensemble de l'enseignement des langues vivantes, précédant le détail des programmes de chaque langue. L'enseignement des langues vivantes étrangères se fixe des objectifs linguistiques, culturels et intellectuels et « contribue, de manière spécifique, à la formation générale des élèves ». Les compétences terminales à acquérir en fin de collège sont définies de façon générale pour l'ensemble des langues.

L'ARABE AU COLLÈGE

En vertu du « principe selon lequel il convient de ne définir les premiers niveaux qu'à partir d'une idée aussi claire que possible des compétences que l'on veut voir attestées en fin de cycle », la présentation du programme de langue arabe est conçue en deux parties : la première porte sur l'ensemble du programme du collège ; la seconde comporte des orientations fonctionnelles et un programme grammatical pour la seule classe de sixième. Les programmes du cycle central et de la classe de troisième sont conçus de manière identique. Il est donc possible d'avoir, d'emblée, une vision d'ensemble de ce qu'est l'enseignement de l'arabe au collège. La langue enseignée est définie par référence à ce qu'est la compétence de communication en arabe. Aussi l'enseignement doit-il tenir compte de la situation de pluriglossie particulière à

suite page 8

Midad

L'arabe dialectal à l'écrit au baccalauréat

Le passage à l'écrit, en 1994-95, de l'épreuve facultative d'arabe dialectal a suscité de vives réactions tant parmi les professeurs d'arabe que parmi les candidats. Deux sessions plus tard, on peut dresser un bilan, évoquer les questions qui se posent, faire état du débat qui reste ouvert et, enfin, suggérer quelques pistes.

L'épreuve est définie par une note publiée au BOEN n° 45 du 8 décembre 1994 : elle "vise à évaluer le degré de compréhension par le candidat d'un texte écrit (...) et la qualité de son expression personnelle dans la langue vivante étrangère". Or, l'arabe dialectal "est à ranger parmi les langues à tradition essentiellement orale", comme le souligne la note relative à cette épreuve, distribuée aux candidats, qui précise par ailleurs "que les dialectes arabes ont été écrits depuis longtemps et qu'il existe une littérature authentique en dialectal".

C'est dans cette littérature qu'ont été puisés les textes des épreuves proposées en dialectes égyptien et syro-libano-palestinien. En revanche on ignore la provenance des textes donnés dans les trois dialectes du Maghreb (aucune référence n'apparaît au bas des documents). On remarque un important décalage entre ces deux groupes d'épreuves. Il est vrai que les publications en dialecte ne sont pas très nombreuses au Maghreb. Mais la note précitée n'étant pas limitative en ce qui concerne l'origine des textes, ceux-ci pourraient fort bien être empruntés à une

production audio-visuelle en dialecte, aussi riche que largement diffusée.

Par ailleurs des correcteurs ont souligné, pour la session 1996, dans ces trois dialectes, d'importants problèmes liés au lexique et aux références culturelles éloignées de la pratique d'un dialectophone vivant en France. Les termes agricoles du tunisien, inclus dans la version, ne pouvaient être compris et, à plus forte raison, traduits que par les candidats familiers du monde rural. La référence aux "mzabi" dans le texte algérien a échappé à une majorité de candidats qui semblaient pourtant fort capables de s'exprimer dans un dialecte honorable, ce qui a compromis, pour eux, l'ensemble de l'épreuve.

Ce dernier exemple illustre bien les problèmes spécifiques que pose le passage à l'écrit de l'épreuve : la grande diversité des dialectes, avec leurs variations régionales et/ou socio-culturelles, si elle est gérable dans un face-à-face entre le candidat et l'examineur, qui jouent de cette ductilité pour se comprendre, ne l'est plus devant un texte écrit. D'autre part, cette capacité de négociation elle-même, dans un oral, est un des critères retenus pour l'évaluation et l'une des composantes de l'aptitude du candidat à communiquer en arabe dialectal. Ce critère disparaît à l'écrit : qu'en est-il de l'évaluation d'un candidat s'exprimant dans un parler minoritaire, ce qui est loin d'être un cas d'école ?

D'autres problèmes sont liés à la double présentation en caractères arabes et en caractères latins, qui n'est pas toujours cohérente (comme dans

le sujet d'arabe algérien de 1996) ni unifiée entre les trois dialectes. Enfin on relève des passages ambigus, comme dans le texte marocain de 1996 avec une phrase telle que "zeyydu Kamal ba's ydhol Ela mrat-u huwa l-uwwel, Ead d'hel Jamal". Certains ont émis l'idée d'une préparation spécifique ; ne sortirait-on pas là du cadre de cette épreuve facultative qui, il faut le rappeler, évalue une compétence acquise dans une langue non enseignée ?

Ce qui est au cœur du débat, c'est l'existence de deux évaluations totalement distinctes pour l'arabe littéral et l'arabe dialectal, alors même que les programmes du collège, depuis une vingtaine d'années, préconisent la prise en compte de la pluriglossie de l'arabe. Cette question mérite d'être sérieusement examinée.

En conclusion, plusieurs pistes possibles apparaissent :
- maintien d'une épreuve écrite, revue à la lumière de l'expérience de ces deux sessions ;
- retour à l'oral dans le cadre d'une épreuve à définir ;
- mise en place d'un volet «dialecte» dans le cadre de l'épreuve orale facultative d'arabe, dont l'autre volet resterait l'arabe littéral ;
- suppression pure et simple de l'épreuve d'arabe dialectal. •

Zeinab Gain,
Fouzia Messaoudi

BACCALAURÉAT 1996

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Arabe littéral

— Épreuves obligatoires
Baccalauréat général :
LV1 : 722 candidats (dont LV1 renforcée : 77)
LV2 : 399
LV3 : 357
Baccalauréat technologique :
LV1 : 392 (dont LV1 renforcée : 16)
LV2 : 290

— Épreuves facultatives
Baccalauréat général : 703
Baccalauréat technologique : 496

Plus du tiers des candidats viennent de la région parisienne. Suivent, dans l'ordre, les académies de Lyon, Lille, Nancy-Metz, Strasbourg, Aix-Marseille, Orléans-Tours et Montpellier. Ces 3359 candidats au total sont à comparer avec les quelque 1500 élèves de terminale qui étudient l'arabe dans les établissements publics et privés.

Épreuve facultative d'arabe dialectal.
Sur 7320 candidats inscrits, 6974 ont composé dans les dialectes du Maghreb, 6484 si l'on retranche les centres de l'étranger (3006 en marocain, 2360 en algérien, 1118 en tunisien). La région parisienne représente 37 % des candidats, suivie, dans l'ordre, des académies de Lille, Lyon, Aix-Marseille et Grenoble.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

— Épreuves obligatoires d'arabe littéral :
124 (73 secteur tertiaire, 51 secteur industriel)
La moitié des candidats viennent de la région parisienne. L'épreuve facultative (arabe littéral et arabe dialectal) se passe à l'oral.

Test d'entrée en seconde LV2

activités

Moins complet que celui élaboré, dans le cadre de l'évaluation à l'entrée en seconde, pour la LV1, puisqu'il ne comporte aucun volet oral, ce test nécessite néanmoins deux heures de travail. Il doit beaucoup à Saadane Benbabaali, professeur responsable pour l'arabe de l'évaluation à l'entrée en seconde auprès de la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP). Pour l'analyse des performances des élèves on se référera au document à l'attention du professeur qui concerne les classes de seconde LV1, notamment pour le codage des réponses (0 = absence de réponse. 1 = réponse exacte. 3 = réponse partiellement exacte. 9 = réponse fausse). En cas de difficulté pour se procurer ce document, s'adresser à MIDAD ou à l'IPR d'arabe de l'académie concernée. Une analyse en commun sera faite lors de stages académiques ou interacadémiques organisés dans le cadre des MAFPEN.

Première partie : Connaissance du système graphique et de la numération

Exercice 1 :

Combien de lettres y a-t-il dans chacun des mots encadrés ?

أذهب إلى المدرسة : _____

لا يعرف بما يكتب : _____

Recopier ces deux mots :

Exercice 2 :

Voici des titres d'articles de journaux. Recopier les mots encadrés.

_____ رحلة إلى الجحيم

_____ بغداد تتراجع

Exercice 3 :

Comment écrit-on en arabe les prénoms suivants ? (Cocher la réponse exacte).

1. Nadia

□ بادية □ نادية

2. Kamil

□ كامل □ كمال

Exercice 4 :

Dans les phrases suivantes, il manque une lettre à certains mots. Sélectionner, à chaque fois, l'une des deux propositions puis recopier le mot.

1. أجلس _____ أمام الدار (devant)

2. عندي خاتم من ال _____ هب (or)

3. لا أ _____ رف الطريق (connais)

4. نبيلة _____ لميذة جديدة (élève)

Exercice 5 :

Choisir, parmi les cinq nombres écrits en chiffres arabes, ceux qui correspondent aux deux nombres écrits en toutes lettres.

39 - 48 - 27 - 84 - 75

1. تسعة و ثلاثين = _____

2. أربعة و ثمانين = _____

Exercice 6 :

Ecrire en chiffres arabes les nombres suivants.

1. سبعة عشر = _____

2. ستّة وعشرين = _____

Exercice 7 :

Choisir, pour chacun des nombres suivants écrits en chiffres indiens, comment il s'écrit en toutes lettres (Cocher la réponse exacte).

□ واحد وعشرين ٦١

□ واحد وستين

□ أربعة وسبعين ٧٤

□ أربعة وثمانين

□ خمسة عشر ١٥

□ عشرة

Deuxième partie : Lecture et compréhension de l'écrit

Exercice 8 :

Dans le texte suivant, certains mots manquent. Dans le cadre laissé en blanc, indiquer à chaque fois si ce mot est :

- un verbe
- un nom
- une préposition.

suite page 6

سار الرجل [] طريقه وفي يوم أصابه التعب
وكان على قرب من [] فـدق بابها.
الباب امرأة وسألته :

من أنت ؟

ضيف الله .

أنا لا [] الضيوف ولا أود أن أستقبلهم !

(extrait de "Quatre contes du Maroc et du Yémen", *Textarab* n° 30).

Exercice 9 :

Voici le début d'un dialogue (extrait d'une pièce de théâtre).

سامية : - إلى أين ذاهب ؟
----- : - إلى الحمام طبعاً !

Le nom de l'interlocuteur de Samia est laissé en blanc. Choisir, parmi les noms proposés, celui (ou ceux) qui peut (ou peuvent) convenir. Cocher la (ou les) case(s).

- محمد مليكة دلال عادل

Exercice 10 :

Voici quatre mots de la même racine, qui signifie "teindre".

- 1 : صبّاغ 3 : مصبغة
2 : صبغة 4 : مصبوغ

Quelle est cette racine ? _____

Indiquer, en regard de chacun des quatre termes français suivants, le numéro du terme arabe auquel il correspond.

- teinture teinturier teinturerie teint

Exercice 11 :

Le document ci-contre donne un certain nombre de renseignements sur le contenu de l'œuvre présentée. De quoi s'agit-il ? Donner le maximum de renseignements possibles (type d'œuvre, titre, sujet, auteur ...).



Exercice 12 :

Lire attentivement le texte suivant.

دخل التلاميذ إلى الفصل . وكتب الأستاذ بالطباشير الأبيض على السبّورة : « درس نحو » ثمّ كتب عنوان الدرس : « الجملة الاسمية ». نادى باسم أحدهم . وكان يجلس في آخر الفصل . فطلب منه أن يكوّن جملة اسمية . وقف التلميذ وأجاب بصوت مرتفع :
- « الأستاذ جيبه منقوب » .

انفجر الفصل بالضحك . وانصبت العيون على مكان الثقب . التفت الأستاذ حول نفسه ، نظر في ثيابه . دفع يديه في جيوب ثيابه وإذا إصبعه المتسخة بالطباشير تطل من الثقب.

d'après "La leçon" de Hassan Nasr (*Textarab* n° 39)

Indiquer pour chacune des affirmations suivantes si elle est vraie ou fausse. Cocher la case correspondante.

(suite)

1. La scène se passe durant un cours de mathématiques : vrai faux
2. Le professeur a fait une faute d'orthographe en écrivant au tableau : vrai faux
3. Le professeur a interrogé un élève assis au premier rang : vrai faux
4. L'élève a donné un exemple faux : vrai faux
5. La classe s'est moquée de l'élève interrogé : vrai faux
6. Le professeur a finalement compris pourquoi les élèves riaient : vrai faux

Traduire en français la phrase :

« الأستاذ جيبه منقوب » .

Troisième partie : Connaissance des mécanismes de base et expression écrite

Exercice 13 :

Choisir, selon la phrase, le verbe conjugué à l'accompli ou à l'inaccompli. Barrer la forme inexacte.

1. ذهب / أذهب إلى السينما أمس .
2. كتبت / أكتب رسالة غداً .
3. كنتُ ذهبتُ / أذهب كل أسبوع إلى السوق .

Exercice 14 :

Choisir la forme verbale qui convient dans chaque phrase. Barrer la forme inexacte.

1. تتكلم / تتكلمين فاطمة بالعربية .
2. يلعبون / يلعب الأولاد بالكرة .
3. خرج / خرجوا الأولاد من المدرسة ثمّ ذهب / ذهبوا إلى الملعب .

Exercice 15 :

Compléter les phrases suivantes en faisant les modifications proposées.

1. أدرس درساً جديداً .
----- الدرس -----
2. أتكلّم مع جارة جديدة .
----- جارتي -----

Exercice 16 :

Compléter chaque phrase à l'aide de la préposition qui convient. Barrer la proposition inexacte.

1. أذهب إلى / في المدرسة .

2. مدرستي قريبة على / من داري .

Exercice 17 :

Rédiger une phrase en arabe en utilisant obligatoirement les mots suivants (les noms sont donnés au singulier, les verbes ne sont pas conjugués). La phrase obtenue devra avoir un sens conforme à celui de la phrase française indiquée.

1. Je crois que je connais le chemin.

اعتقد - عرف - طريق

2. Il buvait du lait chaque matin.

شرب - حليب - صباح

Exercice 18 :

Rédiger une phrase en arabe en utilisant obligatoirement les mots suivants (les noms et adjectifs sont donnés au singulier, les verbes ne sont pas conjugués). La phrase obtenue sera rédigée librement.

طلب - أجب - أستاذة

Même travail avec :

أراد - سافر - رجل - بعيد

COURRIER

Dès le n° 2, il existera une rubrique «Courrier». Ecrivez dès maintenant à l'équipe de rédaction, afin d'instaurer un débat entre lecteurs autour des questions évoquées dans nos pages ...

Exceptionnellement ce trimestre, la rubrique «Activités» est consacrée à un test écrit. Il est prévu que, dès le prochain numéro, elle se partage entre l'exploitation d'un document écrit, que l'on trouvera en page 3, et l'exploitation d'un document visuel (ou sonore) en pages 6 et 7.

Le thème retenu pour notre prochain numéro est : **Les voyages scolaires des arabisants (voyages culturels, échanges ...)**

Nous remercions **Régent films** qui nous a aimablement prêté l'affiche reproduite en page 6.

La rédaction.

Les nouveaux programmes de collège (suite)

l'arabe. Un autre point à souligner est le traitement spécifique de l'écrit : des développements sont consacrés à l'apprentissage du système graphique et à la lecture. Enfin les programmes soulignent l'importance des activités qui permettent les apprentissages.

Nous reviendrons sur ces questions dans un prochain numéro.

L'ARABE EN SIXIÈME

Certains se sont étonnés de voir figurer l'arabe parmi les langues enseignées en sixième, alors que la situation de quasi-monopole de l'anglais en LV1 - avec l'allemand comme seul « concurrent » - fait pour eux figure de fait acquis. Or, il faut souligner que non seulement il existe encore, dans plusieurs acadé-

mies, des collèges où l'arabe est enseigné dès la sixième, mais encore que la possibilité d'opter pour cette langue existe en principe pour tous les élèves de cette classe.

LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

Les programmes du collège sont destinés à être lus par l'ensemble du public concerné. Ils ne s'adressent donc pas uniquement aux enseignants, spécialistes d'une discipline. Des documents d'accompagnement, à usage des seuls enseignants, ont été préparés et seront publiés, afin de compléter et d'éclairer sur plusieurs points les programmes. Ce ne sont ni des livres de recettes ni des substituts de manuels. Ils constituent une aide à la réflexion et comportent :

- une définition de la contribution de la discipline à la maîtrise de la langue et à l'éducation du citoyen ;
- des développements sur la compétence de communication, la progression grammaticale et l'apport des « nouvelles technologies » à l'enseignement.

À ce titre ils sont susceptibles d'intéresser tous ceux qui veulent ou doivent savoir ce qu'est l'enseignement de l'arabe.

La mise en œuvre des programmes de collège passe également par la formation des enseignants. Celle-ci se fait essentiellement par des stages. On trouvera, ci-dessous, une liste de stages proposés aux arabisants. ●

Brigitte Tahhan

Formation

La formation initiale est assurée par les IUFM. Deux d'entre eux proposent une formation en arabe : Lyon et Paris.

La formation continue est prise en charge par les MAFPEN. Les formations transversales sont aussi ouvertes aux professeurs d'arabe. Progressivement se mettent en place des stages spécifiquement conçus pour ces derniers.

Les formations nationales s'adressent souvent uniquement aux formateurs. Pour l'arabe, presque tous les enseignants sont concernés (public restreint).

L'intérêt de la formation n'est plus à démontrer. Elle permet aux enseignants de mettre à jour leurs connaissances, de confronter leurs expériences, d'enrichir leur pratique professionnelle. On ne peut qu'inciter tous les professeurs à en profiter.

STAGE DU PLAN NATIONAL DE FORMATION (PNF)

Nouveaux programmes d'arabe pour le collège. Stage à public restreint. Toutes académies. Du 16 au 18 décembre 1996 à Paris.

STAGE LINGUISTIQUE ET CULTUREL À L'ÉTRANGER

Organisé depuis 1989 au Caire, ce stage aura lieu au Maroc en 1997. Renseignements et fiches de candidature en novembre 1996 au BOEN spécial concernant les actions de formation à l'étranger. Aucun courrier individuel ne sera adressé.

STAGES INTERACADÉMIQUES

Certaines académies ont intégré ces actions dans leurs PAF (il faut alors s'inscrire). Pour les autres académies, les professeurs seront convoqués individuellement.

1. Académies d'Aix-Marseille, Montpellier et Nice. Du 18 au 20 mars 1997.

2. Académies d'Amiens, Caen, Lille, Rouen. 2 jours à Amiens au 1^{er} trimestre.

3. Académies de Besançon, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble et Lyon. 4 et 5 décembre 1996 à Lyon.

4. Académies de Bordeaux et Toulouse. Un jour à Bordeaux (1^{er} trimestre), un autre à Toulouse (2^e trimestre).

5. Académies de Créteil, Paris, Versailles. Didactique de l'arabe (20-22 novembre) ; Découverte de la musique arabe (15-16 janvier) ; Initiation au traitement de texte arabe-français (3 jours).

6. Académies de Limoges, Nantes, Orléans-Tours et Poitiers (2^e trimestre).

STAGES ACADÉMIQUES

Il est impossible de les citer tous. Consulter le PAF dans chaque établissement et se renseigner auprès de la MAFPEN de l'académie. ●

Bruno Levallois, Brigitte Tahhan

BLOC-NOTES

DOCUMENTS ET MÉTHODES POUR DÉBUTANTS

On trouvera dans *Textarab* n° 39, en page 10, une liste de documents que l'on peut recommander, notamment ceux publiés par le CRDP de Lorraine et par le Centre d'études arabes de Rabat.

Parmi les méthodes pour débutants qui présentent un réel intérêt pour des enseignants, qui pourront les consulter avec profit sans pour autant les utiliser telles quelles en classe, nous pouvons signaler :

- M. Bakri, C. Canamas, M. Neyreneuf, *L'arabe d'aujourd'hui en 90 leçons*, Livre de poche (Les Langues Modernes).

Méthode pour auto-didactes.

- L.-W. Dehevels, *Manuel d'arabe moderne*, 2 vol., L'Asiathèque.

Méthode pour grands débutants adultes.

- *Du Golfe à l'océan* (coll.) 2 vol., Didier.

Méthode déjà assez ancienne mais toujours intéressante.



CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Midad

magazine d'information produit avec le concours des académies de Paris, Créteil et Versailles directeur de la publication : Roger-François Gauthier, directeur général du CNDP

comité de pilotage : IGEN - DLC - CNDP
comité de rédaction : Maha Billacois - Zeinab Gain Fouzia Messaoudi - Fatéma Mezyane Constance Primus - Brigitte Tahhan
secrétaire de rédaction : Bernadette Monsenerge
maquette : CNDP
mise en page : Abdollah Kiaie
imprimerie : CNDP

ISSN : en cours
adresse de la rédaction : Midad, CNDP, Services parisiens, 37, rue Jacob, 75006 Paris
téléphone : 01 44 55 62 14
télécopie : 01 44 55 62 01